

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

DOSSIER

**Ordonnance n° 2023-393 du 24 mai 2023 portant réforme
du régime des fusions, scissions, apports partiels d'actifs
et opérations transfrontalières des sociétés commerciales** → PAGE 37

Sous la direction scientifique de Hervé LE NABASQUE et Michel MENJUCQ

DROIT COMMUN

**La révocation du dirigeant social pour action en justice contre
la société** → PAGE 4

Alain COURET

DOCTRINE

**Les résolutions climatiques ou les prémices d'un dialogue
actionnarial pensé pour l'entreprise durable** → PAGE 30

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

A participé à ce numéro : Sabine DUBOST

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 287 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2023 : 484,98 € TTC -

Abonnement étranger 2023 : 522,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 286,14 € TTC - Abonnement étranger : 280,25 €

Prix au numéro France : 59,09 € TTC - Prix au numéro étranger : 57,20 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS202h2 • **La révocation du dirigeant social pour action en justice contre la société** 4
Alain COURET – Cass. com., 21 juin 2023, n° 21-21875, F-B
- BJS202g7 • **Cession de parts sociales en méconnaissance du processus de retrait d'un associé** 6
Bernard SAINTOURENS – Cass. 3^e civ., 25 mai 2023, n° 22-17246, FS-B
- BJS202f4 • **Abus de biens sociaux : action civile individuelle d'un associé investisseur** 8
Jean-François BARBIÈRI – Cass. crim., 17 mai 2023, n° 22-83762, F-D

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS202h3 • **Refus d'agrément des héritiers dans une SARL : incidences de l'erreur grossière de l'expert** 10
Arnaud REYGROBELLET – CA Nîmes, 4^e ch. com., 17 mai 2023, n° 21/02058
- BJS202g6 • **Le droit à une expertise de gestion en cas de violation de la procédure des conventions réglementées** 13
Vincent MALASSIGNÉ – Cass. com., 5 avr. 2023, n° 21-23289, F-D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS202g9 • **Défaut de commissaire aux comptes titulaire ou suppléant : nullité d'assemblée ?** 17
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 21 juin 2023, n° 21-19985, F-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS202h4 • **Déconfiture d'une filiale par la faute des sociétés mère et grand-mère et disparition des emplois** 20
Gilles AUZERO – Cass. soc., 1^{er} juin 2023, n° 21-22857, FS-B
- BJS202f0 • **Double cantonnement de la responsabilité du dirigeant démissionnaire en cas d'extension de procédure** 22
Florence REILLE – Cass. com., 19 avr. 2023, n° 22-11229, F-D
- BJS202f3 • **Responsabilité pour insuffisance d'actif : quelques utiles rappels** 24
Olivier MARAUD – CA Pau, 2^e ch. 1, 9 mai 2023, n° 22/00006
- BJS202f2 • **Précisions sur l'article L. 650-1 du Code de commerce et le devoir de mise en garde du banquier** 25
Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE – CA Pau, 2^e ch., sect. 1, 9 mai 2023, n° 21/04056
- BJS202f8 • **Coemploi : le critère de la « triple confusion » toujours mobilisé par la cour d'appel de Paris** 28
Dirk BAUGARD – CA Paris, 6-7, 20 avr. 2023, n° 19/06312

DOCTRINE

- BJS202g2 • **Les résolutions climatiques ou les prémices d'un dialogue actionnarial pensé pour l'entreprise durable** 30
Irina PARACHKÉVOVA-RACINE

DOSSIER

- BJS202h1 • **ORDONNANCE N° 2023-393 DU 24 MAI 2023 PORTANT RÉFORME DU RÉGIME DES FUSIONS, SCISSIONS, APPORTS PARTIELS D'ACTIFS ET OPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES** 37
Sous la direction scientifique de Hervé LE NABASQUE et Michel MENJUCQ
- BJS202i1 • **Propos introductif** 37
Michel MENJUCQ
- BJS202i2 • **Réforme du droit des fusions** 39
Rémi DALMAU
- BJS202i0 • **Réforme du droit des scissions et nouveau régime de la scission transfrontalière** 45
Catherine CATHIARD
- BJS202h7 • **La scission partielle** 53
Hervé LE NABASQUE
- BJS202h6 • **L'introduction de la transformation transfrontalière en droit français** 61
Thomas MASTRULLO
- BJS202i5 • **Les contrôles de légalité dans les opérations transfrontalières** 66
Edmond SCHLUMBERGER
- BJS202h9 • **Les droits des actionnaires dans les opérations transfrontalières** 72
Michel MENJUCQ
- BJS202i6 • **La protection des créanciers dans les opérations domestiques et transfrontalières** 76
Didier PORACCHIA
- BJS202h8 • **Les droits des salariés dans les opérations transfrontalières** 86
Michel MENJUCQ
- BJS202i4 • **La société européenne à l'aune de la directive *Mobilité* et sa transposition en France** 90
Catherine CATHIARD